

NORME FRANÇAISE  
HOMOLOGUÉE

EMBALLAGES MÉTALLIQUES  
FÛTS LÉGERS CYLINDRIQUES GERBABLES  
OUVERTURE PARTIELLE (O.P.)

**NF**  
**H 31 - 356**  
Novembre 1975

### 1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente norme a pour objet de fixer la capacité et les caractéristiques dimensionnelles des fûts légers cylindriques gerbables à ouverture partielle, ainsi que les matériaux utilisés pour la fabrication.

La présente norme s'applique :

- aux emballages **TYPE A**, à corps comprenant deux joncs expansés et un rétreint dans sa partie supérieure,
- aux emballages **TYPE B**, à corps lisse ou mouluré comprenant un rétreint dans sa partie supérieure.

### 2. RÉFÉRENCES

- NF H 31-251** « Ouvertures pour fûts et tonnelets et obturateurs correspondants. »
- NF H 31-360** « Emballages métalliques — bondes » (\*)
- ISO/R 90** « Récipients métalliques étanches pour denrées alimentaires — généralités — détermination de la capacité, désignation, marquage, définitions, mode de désignation dimensionnelle. »
- Euronorme 77-63** « Fer noir et fer blanc en feuilles — norme de qualité »
- Euronorme 78-63** « Fer noir et fer blanc en feuilles — tolérances sur les dimensions »
- NF A 36-401** « Tôles minces en feuilles et en bobines, laminées à froid, en acier non allié pour emboutissage ou pliage à froid — qualités »

### 3. DÉFINITIONS

**Capacité totale** : Volume intérieur de l'emballage avec son système de fermeture placé dans sa position d'utilisation, mesurée suivant la méthode préconisée par la Recommandation ISO/R 90.

### 4. DÉSIGNATION

Les récipients visés par la présente norme sont désignés par l'indication successive de leur nom, de leur capacité totale, de leur épaisseur et de la référence à la norme.

**Exemple :**

**Fût léger cylindrique gerbable à ouverture partielle, type B, 61 l, 0,6 mm, NF H 31-356.**

(\*) *Norme en préparation*

Homologuée par  
arrêté du 75-10-31  
J.O. du 75-11-07

© AFNOR 1975  
Droits de reproduction  
et de traduction réservés  
pour tous pays.